

Plan Régional Santé Travail Lettre d'information santé au travail en Bretagne

Di@rbenn*

DES OUTILS POUR LA PRÉVENTION

introduction

Au quasi terme des 5 années du Plan Régional Santé au Travail 2016-2020, il nous semble utile et intéressant de faire un retour sur les outils créés par les groupes-actions pour répondre aux besoins des acteurs de la prévention.

Que tous les contributeurs à ces travaux soient ici remerciés.

Le comité de rédaction de Di@rbenn.

Mettre à disposition des éléments de diagnostic en santé au travail

SITE INTERNET : SANTÉ AU TRAVAIL EN BRETAGNE

POUR QUOI ? Le site internet Santé au travail en Bretagne est un tableau de bord dématérialisé en santé travail qui vise à renforcer les connaissances en développant notamment une méthodologie de regroupement des données, et en dotant la région d'un outil de diagnostic territorial fiable, partagé et opérationnel, au service de l'action.

POUR QUI ? Aide à la décision pour les partenaires membres du Comité régional d'orientation des conditions de travail (Croct), décideurs/financeurs du champ santé travail en Bretagne, préventeurs et partenaires sociaux.

COMMENT ? Outil évolutif, au service des actions développées dans le cadre du Plan régional santé travail (PRST).

→ **Consultez le site**

<https://orsbretagne.typepad.fr/tbsantetravailbretagne/>



Se former pour agir

CONFÉRENCES THÉMATIQUES

POUR QUOI ?

Parfois difficile à appréhender, la mise en œuvre d'actions de prévention nécessite réflexion, méthode et accompagnement pour répondre à ces 2 questions :
Que faire ?
Comment s'y prendre ?

POUR QUI ?

2 journées ont été organisées en 2019 à destination des dirigeants d'entreprises, de l'encadrement, des représentants du personnel, des opérateurs, des responsables, enseignants/formateurs et jeunes des écoles supérieures, lycées professionnels, CFA...

COMBIEN ? 250 participants étaient au rendez-vous !

RETENEZ LA DATE !

Le 26 mars 2019 à Guipavas 9h/16h30
Le 23 mai 2019 à Rennes 9h/16h30

SANTÉ SECURITE AU TRAVAIL
SE FORMER POUR AGIR

Conférences thématiques

Dans le cadre du Plan Régional Santé Travail (PRST)
Le Comité Régional d'Orientation sur les Conditions de Travail (CROCT Bretagne) organise à votre intention 2 journées d'échanges et d'information, dans un contexte d'évolution de la formation et de la santé au travail

La formation au service de la prévention

La formation des jeunes et l'accueil des nouveaux entrants

Comment mettre en œuvre un projet de prévention des risques professionnels ?

Les évolutions pédagogiques pour les formations SST

Préserver la santé des femmes et des hommes au travail est un véritable enjeu pour les entreprises compte tenu des conséquences socio-économiques qui y sont associées. Parfois complexe à appréhender, la mise en œuvre d'actions de prévention nécessite réflexion, méthode et accompagnement pour répondre à ces 2 questions :
Que faire ? Comment s'y prendre ?

Des espaces d'information à votre disposition

CROCT Bretagne

→ **Retrouvez le diaporama de synthèse, les nombreux témoignages vidéos de salariés, apprentis ou responsables d'entreprises**

<http://bretagne.directe.gouv.fr/Sante-Securite-au-Travail-se-former-pour-agir>

Innover pour la qualité de vie au travail avec l'appui de spécialistes

LE LAB'ACTION QVT

POUR QUOI ? La démarche qualité de vie au travail vise à combiner performance de l'organisation et bien-être au travail des salariés, au service de la satisfaction des clients et des usagers.

L'objectif d'une démarche QVT est de « penser le travail » avec celles et ceux qui le réalisent pour l'améliorer.

POUR QUI ? Le Lab'Action QVT est un dispositif initié début 2019, dans le cadre du plan régional santé au travail (PRST), pour inciter et conseiller les entreprises en région qui souhaitent améliorer la qualité de vie au travail (QVT).

COMBIEN ? Animé par l'Aract Bretagne, il mobilise un groupe de huit consultants de proximité prenant appui sur des principes méthodologiques reconnus de la charte d'engagement Lab'Action QVT.



→ **Pour tout savoir**
Téléchargez la plaquette

Développer une prévention efficace des risques psychosociaux

CHARTRE ET RÉSEAU RPS DE BRETAGNE

POUR QUOI ? Tout employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Un groupe de préventeurs institutionnels, mobilisés dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail Bretagne, a rédigé une charte méthodologique qui comporte 12 engagements que les consultants signataires s'engagent à mettre en œuvre, pour aider les entreprises à initier ces démarches de prévention des RPS.

L'animation du réseau de consultants est assurée depuis 2013 par ce groupe de préventeurs institutionnels.

POUR QUI ? Les entreprises qui engagent des démarches de prévention des risques psychosociaux (RPS) et souhaitent être accompagnées.

COMMENT ? Une brochure propose une aide méthodologique aux entreprises, en donnant des repères pour préparer et conduire une démarche de prévention des RPS en entreprise.



→ **Pour tout savoir**
Télécharger la brochure

Mettre en visibilité les spécificités de la santé au travail des femmes

JOURNÉE RÉGIONALE

POUR QUOI ? Le 28 mai 2019, pour la première fois en Bretagne, une journée régionale a été organisée autour des enjeux de santé au travail des femmes.

Les évolutions du monde du travail mais aussi de la société, nous invitent en effet à rendre visibles les spécificités de la situation des femmes au travail, et à agir pour améliorer le contexte professionnel de toutes et tous.

POUR QUI ? Organisée en partenariat avec les organisations représentées au CROCT et notamment la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), cette journée s'adressait à titre principal aux acteurs de la prévention et aux entreprises. L'objectif était de les sensibiliser et de les outiller pour une meilleure prise en compte de ces enjeux dans les actions de prévention menées à l'échelle des entreprises et plus globalement de la société.

COMBIEN ? Plus de 130 personnes ont assisté à cette manifestation qui sera très certainement renouvelée compte tenu de son succès.

→ **Retrouvez le reportage de France 3 sur cette journée, les supports de présentation et la plaquette d'information « Agir pour la santé au travail des femmes »**
[Sur le site de la Direccte Bretagne](#)



Améliorer les conditions de travail dans le secteur sanitaire et médico-social

RENCONTRE RÉGIONALE

POUR QUOI ? Dans le cadre du Plan Régional Santé Travail (PRST) et sous l'égide du Comité Régional d'Orientations des Conditions de Travail (CROCT) breton, la première rencontre régionale sur la santé au travail dans les établissements sanitaires et médico-sociaux s'est déroulée le 5 mars 2019.

Fruit de la mobilisation des acteurs bretons sur cette thématique, cette journée régionale avait pour objectifs de sensibiliser et de mobiliser les établissements présents sur les enjeux de la santé au travail par l'apport de connaissances, d'outils méthodologiques ou encore de retours d'expériences.

POUR QUI ? Dans un champ d'activité complexe soumis à de fortes évolutions, les établissements étaient invités à engager ou à conforter une politique des ressources humaines, permettant de « prendre soin de ceux qui nous soignent ».



COMBIEN ? Cette journée, organisée en partenariat avec l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), a accueilli dans ses locaux plus de 300 personnes venues s'informer et échanger sur des problématiques de santé au travail, partager des expérimentations ou démarches déjà engagées dans ce domaine.

➔ Retrouvez les supports de présentation de cette journée, l'article du Télégramme ainsi que les autres travaux du groupe de travail [ici](#)

Prévenir l'usure professionnelle dans les travaux publics

VIDÉO GRAPHIQUE ET BROCHURE

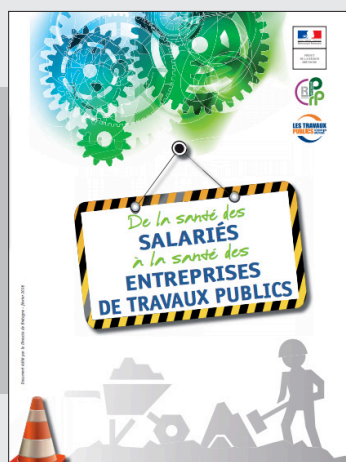
POUR QUOI ? Créées en collaboration avec la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTTP), ces outils permettent aux entreprises des TP d'identifier les facteurs d'usure professionnelle, leurs conséquences et expliquer l'intérêt de mener des actions de prévention.



← La vidéo graphique pour communiquer au sein des entreprises

➔ La brochure donnant les repères pour conduire une démarche de prévention en entreprise

[Télécharger la brochure](#)



Prévenir les chutes de hauteur à travers les toitures en matériaux fragiles

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

POUR QUOI ? Chaque année, en Bretagne, on déplore environ 100 cas de chutes de hauteur, graves ou mortelles au travers de toitures fragiles. Ces accidents du travail surviennent car certaines toitures sont constituées de matériaux perçus, à tort, comme solides (plaque de fibrociment, amiantée ou non) ou dont la résistance s'est dégradée avec le temps (lanterneaux, tôles rouillées, charpentes vétustes...). Pour aider à prévenir ce risque majeur, un guide de bonnes pratiques a été élaboré.

POUR QUI ? Ce guide s'adresse :

- aux maîtres d'ouvrage,
- aux maîtres d'œuvre et Coordonnateurs en Sécurité et Protection de la Santé (CSPS),
- aux chefs d'entreprises,
- aux encadrants et opérateurs.

COMMENT ? Il propose à chacun d'entre eux des solutions à mettre en œuvre en amont et pendant la réalisation de l'ouvrage pour supprimer le risque de chute à travers des toitures en matériaux fragiles.



➔ Pour tout savoir
[Télécharger le guide](#)

Prévenir le risque de TMS dans les petites entreprises

SITE INTERNET ET VIDÉO GRAPHIQUE

POUR QUOI ? Pour prévenir l'apparition de troubles musculo squelettiques, il est important de combattre les idées reçues et de mettre en évidence que la prévention apporte de multiples gains.

POUR QUI ? Pour aider les TPE dans la démarche de prévention des TMS.

COMMENT ? Un motion design de sensibilisation et un site internet comportant 12 fiches-outils pour passer à l'action ont été réalisés.



←
La vidéo
graphique

Le site Internet

<http://prevention-tms-tpe.bzh/>



Prévenir le risque chimique dans les petites entreprises

PLAQUETTE

POUR QUOI ? Dans les petites entreprises, le risque chimique est souvent mal maîtrisé en raison d'une sous-estimation des dangers et d'une méconnaissance des exigences de prévention.

POUR QUI ? Les dirigeants des petites entreprises.

COMMENT ? Une plaquette diffusée par les organisations représentées au Croct.



Pour tout savoir
[Télécharger la plaquette](#)



Les autres productions en cours



Organisation par les services de santé au travail d'ateliers d'accompagnement des TPE dans la démarche d'évaluation des risques.



Un document d'information pour prévenir les risques d'exposition à la silice cristalline à paraître prochainement.



Un guide santé sécurité sur les activités liées à l'éolien en mer destiné aux préventeurs des régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.



Et bientôt un site « PRST Bretagne » pour faciliter la diffusion de toutes ces productions et celles à venir !



abonnement et contributions

Cette lettre vous est ouverte et vous pouvez y contribuer en proposant, un article, un témoignage, une actualité...

Contact : bretag.polet@direccte.gouv.fr

Demande d'abonnement : diarbenn@orsbretagne.fr

Direccte de Bretagne – Immeuble "le Newton"
3 bis avenue de Belle Fontaine
CS 71714 35517 Cesson Sévigné Cedex
02 99 12 22 22

Conception : Comité de rédaction CROCT
Elisabeth Quéguiner pour l'ORS Bretagne

CROCT  **Bretagne**
COMITÉ RÉGIONAL D'ORIENTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL